

Festivals : « pour un échange fécondant entre public et privé » (Jean-Luc Soulé, Périgord Noir)

Paris - Publié le mercredi 23 octobre 2013 à 12 h 24 - Interview n° 11006 - Imprimé par abonné n° 1068

« Notre exigence sur le programme 2013 nous permet de conserver une fréquentation quasi identique à celle de 2012 qui avait été portée par le 30^e anniversaire du Festival du Périgord Noir, soit 10 500 spectateurs pour une quarantaine de rendez-vous artistiques du 04/08 au 11/10/2013 : concerts classique et jazz, spectacles jeune public, master classes, ciné-concerts, dont le quart est gratuit », déclare Jean-Luc Soulé, président-fondateur du festival, à NTC le 23/10/2013.

« C'est parce que nous sommes rigoureux sur ce que l'on attend d'un festival, du triple point de vue artistique, des territoires et des publics, et sur ce qu'un festival apporte à la diversité des formes de production et de diffusion, que nous continuons à bénéficier de financements croisés : État, collectivités territoriales, mécènes. Il faut un échange fécondant entre la logique d'intérêt général et la logique d'acteurs privés qui ont des objectifs de communication ou de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) croisés avec leur politique de mécénat », poursuit-il.

Jean-Luc Soulé répond aux questions de NTC.

Quelles sont les conséquences de la tension dans les finances publiques sur votre festival ?

Sur un budget de 700 000 euros, 45 % proviennent des subventions (soit 315 000 euros). La logique de soutien public demeure et la collaboration avec les collectivités territoriales est fondée sur une appréciation commune des enjeux que nous portons au cœur d'une zone rurale. L'État reste présent à un niveau significatif, mais en repli, au vu des dimensions d'insertion professionnelle des jeunes artistes (Académie de musique ancienne et Semaine de l'Orgue de Sarlat) et d'actions pour des publics spécifiques. Le conseil général de Dordogne est très attaché au rayonnement territorial et international du festival et à la diversité des lieux d'accueil (plus de 20). La Région Aquitaine est attentive à l'optique d'aménagement culturel du territoire, aux échanges interrégionaux (avec le Limousin et les Midi-Pyrénées). Les villes de Brive et Sarlat se mobilisent, à la fois financièrement et avec le soutien de leurs équipes.

Quelles sont vos autres ressources : mécénat, billetterie ?

35 % du budget vient du mécénat d'entreprises et de fondations privées (y compris les sociétés de droits), mais 2014 ne sera pas facile sur le plan financier car les fondations font face à une demande qui explose : elles réduisent donc le montant de leurs engagements au profit de chacun des bénéficiaires afin d'en aider davantage.

Le relais des institutions publiques demeure essentiel pour la vitalité des festivals dans les territoires. Le budget provient à 20 % de la billetterie (tarifs peu élevés, de 10 à 40 euros, avec une majorité dans le bas de cette fourchette et 10 concerts gratuits) et des ressources propres (inscription aux académies, adhésions à l'association, espaces publicitaires).

Le relais des institutions publiques demeure essentiel pour la vitalité des festivals dans les territoires, en particulier pour ceux situés à l'écart des principaux circuits de diffusion, en période de tension sur les finances publiques et de contraction des soutiens privés. La ministre de la Culture et de la Communication a manifesté à diverses reprises son engagement en faveur des festivals, mais une question de fond demeure sur la justification d'un financement des festivals par l'État. La réponse doit se trouver en croisant des critères multiples : la cohérence du projet artistique, le travail effectué en direction des publics (en particulier « empêchés » ou « éloignés » de l'offre), une bonne représentation dans le temps et l'espace, le rôle de formation professionnalisante de jeunes artistes, le développement des échanges entre régions, l'ouverture aux coproductions et à l'échange international, la logique de valorisation territoriale en s'appuyant sur le patrimoine et les relais de terrain...

Quelles logiques structurent le Festival du Périgord Noir ?

Il y a tout d'abord la thématique du festival, qui permet au public de s'y retrouver. C'est la dimension thème (« la voix des anges/la part des anges » en 2013) et variations, chère aux mélomanes comme aux musiciens. Ces variations autour de la voix - celle des contre-ténors ou du lied romantique (dans une « carte blanche » au grand pianiste Michel Dalberto) - ont ainsi été au cœur de la saison écoulée. L'Académie de musique ancienne, dirigée par Michel Laplénie, s'est consacrée à certaines des plus belles pages de Marc-Antoine Charpentier, tels le *Te Deum* ou la *Pastorale sur la naissance de Notre Seigneur Jésus Christ*. Le contre-ténor Damien Guillon a été invité pour une master class d'interprétation baroque, faisant écho au talent de plusieurs jeunes baroqueux. Dans cet esprit également, le pianiste transylvanien Ferenc Vizi et son ensemble tzigane Cifra ont choisi des œuvres de Liszt qui font entendre la voix nostalgique des bergers ou des Roms Hongrois.

Quant à « la part des anges », cela renvoie à nos liens avec le monde du vin (Bergeracois et Monbazillac, région de Tokaj en Hongrie) et avec des producteurs passionnés qui se sont attachés à mettre en valeur la dimension culturelle des appellations qu'ils font découvrir au public du Festival. En septembre, la Semaine d'Orgue de Sarlat que dirige Michel Bouvard avec le concours des maîtres Francis Chapelet et Paul Goussot, a occupé le temps des vendanges. Nous avons aussi décliné le thème à Budapest en avril 2013 avec des cantates françaises des XVI^e et XVII^e siècles à l'académie Franz Liszt à Budapest, avec l'Institut Français et l'Institut Hongrois (master classes et concerts, avec reprise lors du Festival en août).

Quelle place offrez-vous aux jeunes ?

Autour de cette thématique, le projet artistique du festival intègre pleinement l'émergence des jeunes talents, en dialogue intergénérationnel avec des grands maîtres ou des artistes largement reconnus, avec le relais de concours internationaux, de groupes ou de fondations d'entreprises (Orange, Société Générale, Suez Environnement), de fondations privées (Carigest en Suisse), de propriétaires de lieux patrimoniaux (Jardins d'Eyrignac), de sociétés de droits (Spedidam). Ce type d'échanges, avec nos partenaires publics et privés, est

fécondant pour la vitalité du festival, qui peut intégrer à son projet artistique les attentes ou les contributions de chaque partenaire.

Comment le festival fonctionne-t-il avec les collectivités territoriales ?

Elles sont au cœur de notre deuxième logique, la logique territoriale avec des rendez-vous artistiques proposés dans plus d'une vingtaine de lieux dans l'espace rural périgourdin, sachant que nous opérons un renversement de perspective par rapport à la plupart des festivals : nos deux académies de musique ancienne et d'orgue sont forces de proposition, génèrent des programmes avec de nombreux échanges et des créations au niveau régional et interrégional, voire européen.

Ainsi, l'opéra *King Arthur* de Purcell a-t-il été monté dans l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly par notre Académie de musique ancienne avant d'être repris et adapté pour le Théâtre de Brive (grâce à la conviction de son député-maire mélomane, Philippe Nauche). Cette académie est aussi à l'initiative du projet monté à Budapest. La Semaine de l'Orgue de Sarlat, lancée dans cette petite ville, exceptionnelle capitale du Périgord Noir, avec des étapes dans les bourgs de Montpon-Ménéstérol, Saint-Cyprien, a maintenant des prolongements à Bordeaux ou Toulouse (lors du Festival Toulouse les Orgues). Le recrutement largement international des participants à ces deux académies repose sur une sélection exigeante.

- Festivals : « pour un échange fécondant entre public et privé » (Jean-Luc Soulé, Périgord Noir)1/1

Budget du festival Périgord noir en 2013

- Budget du festival : 600 000 euros
 - 45 % du budget proviennent de subventions
 - soit 315 000 euros
 - 35 % du mécénat
 - soit 245 000 euros
 - 20 % de la billetterie
 - soit 140 000 euros.